

Un outil multifonction pour gérer l'enherbement de l'inter-rang

MACHINISME/ Fabien Rohon et son confrère Thierry Houx, tous deux membres du groupe Dephy viticole de la chambre d'agriculture, ont convié le constructeur allemand Guttler pour une démonstration de semoirs inter-rangs. Le modèle GreenManager était à l'honneur.

Par Teddy Couton

En cette journée d'octobre digne d'un printemps, une quinzaine de viticulteurs s'étaient donnés rendez-vous sur le domaine de la Croix Pidault à Coteaux sur Loire. Installé depuis 2020, Fabien Rohon exploite cinq hectares. Il entame sa deuxième campagne d'essais de couverts végétaux. Pour l'occasion, c'est de la féverole qui fut implantée à hauteur de 45 kg/ha, associée à un mélange avoine/seigle/trèfle incarnat/moutarde à 32 kg/ha.

TROIS ACTIONS EN UN PASSAGE

Basé en Allemagne, Guttler commercialise en direct des semoirs de grandes cultures et depuis une dizaine d'années des semoirs destinés à la viticulture. Le matériel présenté début octobre chez Fabien Rohon et son confrère Thierry Houx (cf. *Terre de Touraine n°2193*), membres du groupe Dephy viticole de la chambre d'agriculture, est relativement long et donc lourd.

Il est équipé dans un premier temps d'une rangée de disques droits montés sur un châssis de cultivateur. Ces disques ont pour objectif de couper la végétation présente à l'endroit du sillon, notamment lors d'un sur-semis de rang enherbé. Derrière ces disques se trouvent des dents ouvrees à sécurité boulon, pourvues de pattes-d'oie ou de socs de 5 cm de largeur (interchangeables rapidement à l'aide d'une clé spéciale, fournie).

Ces dents ouvrent un sillon afin qu'une graine de gros volume (type féverole) soit déposée à 3-4 cm de profondeur. Une trémie est située à la suite des dents ; d'une capacité de 200 litres, elle est divisée en deux compartiments égaux. Le premier destiné, aux grosses graines, envoié à l'aide d'une soufflerie électrique et de descente les graines derrière les dents. Le second, dédié bien souvent au mélange de petites graines type trèfle ou moutarde, épand à la volée, via une seconde soufflerie électrique.

On est donc en présence de deux semoirs distincts. Equipé d'un système d'avancement DPA*, chaque compartiment dispose de ses propres cannelures afin d'ajuster la dose à l'hectare de chaque type de graine.

Enfin un rouleau type « pieds de mouton » vient rappuyer le tout et assurer un bon contact graines/



Bien qu'imposant et lourd, le semoir GreenManager du constructeur allemand Guttler permet de semer deux types de graines à des profondeurs différentes.



terre. Breveté par le constructeur allemand, cet équipement est composé de deux types de disques cannelés. Certains, fixes sur un arbre, ont un diamètre de 33 cm tandis qu'entre chaque disque de 33 cm est placé un autre de 38 cm flottant. De diamètres différents, les disques ne tournent évidemment pas à la même vitesse et limitent ainsi le remplissage général du rouleau

en conditions humides. Ce rouleau assure également une bonne pénétration de l'eau grâce à ses 305 pointes recensées au mètre carré. Il participe donc à limiter l'érosion et le phénomène tant redouté de battance.

UN MATÉRIEL À LA CARTE

Disponible en largeur de 1m à 2,50 m, le GreenManager s'adapte aux différentes largeurs

de plantation et donc aux différentes régions viticoles. Bien que peu gourmand en puissance de traction (seules les dents en requièrent), ses 800 kg trémie vide demandent une puissance de relevage conséquente et donc indirectement un tracteur minimum de 80 chevaux.

Pneumatiques, les deux semoirs sont entraînés à l'aide de deux turbines électriques branchées

sur une prise trois plots standard. L'absence d'entraînement hydraulique ou par cardan réduit le risque de panne.

Il est possible pour le vigneron de désaccoupler les différents éléments de l'outil. Ainsi en cas de travail sur un sol nu, seul le châssis équipé des dents, le semoir et le rouleau peuvent être employés. Utilisé seul, le rouleau détruit mécaniquement les végétaux, comme le principe d'un rouleau faca. Le constructeur propose d'ailleurs à la vente l'ensemble ou chaque équipement séparément.

Enfin différentes options sont envisageables, comme le compteur d'hectares (pour un achat collectif notamment) ou encore la présence d'une herse étrille. Attelée seule, cette dernière peut être utilisée tel un scalpeur pour détruire la végétation et ainsi limiter la concurrence avec la vigne lors d'épisodes de chaleur. Le constructeur allemand propose aussi une version adaptée aux tracteurs enjambeurs. ■

* Débit proportionnel à l'avancement.

Adapter son entreprise viticole au changement climatique

CONFÉRENCE/ Les viticulteurs sont invités le 17 novembre à une matinée dédiée aux stratégies d'adaptation des domaines viticoles face au changement climatique.

Par Nadine Dumazet

Le jeudi 17 novembre à la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire se tiendra une demi-journée dédiée à Climenvi. Ce programme vise à proposer des formations aux viticulteurs (programmées début 2023) pour s'adapter au changement climatique. Après une année de recherche sur les études climatiques, deux ans de création d'indicateurs agroclimatiques, l'année 2022 est consacrée au transfert des résultats.

Dans ce cadre, le 17 novembre à la chambre d'agriculture, diverses interventions auront lieu sur le thème de l'adaptation des entreprises viticoles au changement climatique et sur les résultats de l'étude Climenvi.

Après l'accueil à partir de 8h15, le programme suivant sera déroulé :



Ce programme vise à proposer des formations aux viticulteurs pour s'adapter au changement climatique.

- 9 h : Le changement climatique : pourquoi Climenvi ? par Jean-Christophe Mandard de la chambre régionale CVL ;

- 9h20 : Le climat de demain : à quoi nous attendre ? par Christophe Beaujouan de la CA 41 et Frédéric Levrault, de la chambre régionale Nouvelle-Aquitaine, accompagnés de trois vignerons qui

partageront leurs expériences ;

- 10h20 : Les impacts et les stratégies d'adaptation, par Manon Thaunay de la CA 37, Mélissa Merdy de l'IFV d'Amboise et Isabelle La Jeunesse de l'université de Tours, accompagnées de trois vignerons qui témoigneront ;

- 11h30 : De la stratégie nationale à la stratégie régionale, par Lionel Gosseume d'Interloire et Françoise Brugière de FranceAgriMer.

- 11h40 : De l'adaptation à l'atténuation, par Briec Ménager de la CA 41, accompagné d'une vigneronne qui partagera son expérience sur le diagnostic carbone ;

- 12h : le changement climatique, un enjeu majeur et comment la Région a pu accompagner une filière, par Temanuata Girard du conseil régional Centre-Val de Loire ;

- 12h15 : dégustation des vins du futur du Val de Loire et cocktail. « On ne voulait pas que cette jour-

née se résume à des informations « descendantes », c'est pourquoi on a invité plusieurs vignerons, qui évoqueront leurs pratiques face au changement climatique », souligne Manon Thaunay, de la chambre d'agriculture 37.

Sur la partie des impacts et stratégies d'adaptation par exemple, trois vignerons des sites pilotes Climenvi des trois départements (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Cher) expliqueront pourquoi ils ont accepté d'être sites pilotes, quelles mesures ont été réalisées chez eux, quelles adaptations ont été testées, et leur ressenti sur tout ça.

« On souhaite faire prendre conscience aux gens qu'il existe des stratégies d'adaptation et qu'il ne s'agit pas que de subir le changement climatique. Il y a des alternatives, aux vignerons de choisir celles qui les intéressent », conclut Manon Thaunay. ■